

## Séance du 3 décembre 2002

L'an deux mil deux le trois Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint , M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint ,M. André RIOU, 3ème Adjoint, , Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX ,M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR , M. Tanguy MORVAN

Absents : Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, Mme Françoise NORMAND, M. Michel LE ROY, Mme Sylvie LE JAN, M. Romain QUERE, M. Jacques TILLY

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, Mme Martine JAOUEN à M. Daniel FUSTEC, M. Michel LE ROY à M. André RIOU, M. Jacques TILLY à M. Tanguy MORVAN

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 Novembre 2002

Date de Publication : 5 Décembre 2002

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

|   |
|---|
| <b>Objet</b> : Demande de bourse étudiante : Prêt d'honneur . |
|---|

Monsieur le Maire expose qu'une étudiante domiciliée à GUERLESQUIN poursuit actuellement des études supérieures à Guingamp.

Elle sollicite l'attribution d'un Prêt d'Honneur pour faire face à ses dépenses de scolarité, d'hébergement et de transport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE SON ACCORD sur le principe d'un Prêt d'Honneur de 763 € par la commune en sa faveur, et sollicite également l'attribution par le Conseil Général d'un prêt d'honneur

Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat de prêt.